



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lubrification à sec par céramique

Date d'édition 20.03.2026
Date d'exécution 12.03.2026
Version 10.2 (fr)
remplace la version de 26.02.2026 (10.1)

*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

*** 1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial du produit/désignation	Lubrification à sec par céramique
Art-Nr	15360
Identifiant unique de formulation	UFI: XTHC-X1A0-V00D-X0V9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange

Lubrifiant (lubrification à sec)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Ballistol GmbH
Hauptstraße 20
DE-84168 Aham
Téléphone 0874496990
Télécopie 0874496996
E-mail info@ballistol.de
Site web www.ballistol.de

Producteur

F.W.Klever
Hauptstraße 20
D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10
Télécopie + 49 (0) 8744 96 99 96
E-mail info@ballistol.de
Site web www.ballistol.de

*** 1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Procédure de classification
---	-----------------------------

Aérosol 1, H222

Aérosol 1, H229

Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS02



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lubrification à sec par céramique

Date d'édition 20.03.2026
Date d'exécution 12.03.2026
Version 10.2 (fr)
remplace la version de 26.02.2026 (10.1)

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P501 Éliminer le contenu / récipient dans le recyclage.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Endocrine disruption ecotoxicity: This mixture does not contain any components according to REACH Art. 57(f) or Commission Delegated Regulation (EU) 2017/2100 or Commission Delegated Regulation (EU) 2018/605.

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés persistantes, bioaccumulables et toxiques ou très persistantes et très bioaccumulables conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
74-98-6	200-827-9	601-003-00-5	propane	35 pds %	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	
106-97-8	203-448-7	601-004-00-0	butane	15 pds %	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	
106-99-0	203-450-8	601-013-00-X	buta-1,3-diène	< 0.1 pds %	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas Carc. 1A; H350 Muta. 1B; H340	

Numéro d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119486944-21	propane
01-2119474691-32	butane

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lubrification à sec par céramique

Date d'édition	20.03.2026
Date d'exécution	12.03.2026
Version	10.2 (fr)
remplace la version de	26.02.2026 (10.1)

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.
Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

État inconscient
État d'ivresse
Vomissement
Nausée
État semi-conscient
Vertiges

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Informations complémentaires

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.
Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lubrification à sec par céramique

Date d'édition	20.03.2026
Date d'exécution	12.03.2026
Version	10.2 (fr)
remplace la version de	26.02.2026 (10.1)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.
Utiliser un équipement de protection personnel.
Éloigner toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:
Sciure de bois
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter d'inspirer les aérosols.
Éviter de:
Contact avec les yeux

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:
Aliments pour humains et animaux

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger de la chaleur.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lubrification à sec par céramique

Date d'édition 20.03.2026
Date d'exécution 12.03.2026
Version 10.2 (fr)
remplace la version de 26.02.2026 (10.1)

Valeurs limites au poste de travail

Numéros CAS	Numéros CE	Agent	valeur limite au poste de travail
106-99-0	203-450-8	1,3-Butadien	1 (1) [ml/m ³ (ppm)] 2,2 (1) [mg/m ³] (1) Additional indication "C" means that the agent falls within the scope of Title 2 concerning carcinogenic, mutagenic and reprotoxic agents of Book VI of the Codex on well-being at work. (BE)
106-97-8	203-448-7	n-Butane	Court terme(ml/m ³) 980 (1) Court terme(mg/m ³) 2370 (1) (1) 15 minutes average value (BE)
74-98-6	200-827-9	Propane	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
106-97-8	203-448-7	Hydrocarbons, aliphatic, gaseous, C1-C4	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
74-98-6	200-827-9	Hydrocarbons, aliphatic, gaseous, C1-C4	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
106-99-0	203-450-8	1,3-Butadien	2 [ml/m ³ (ppm)] 4,4 [mg/m ³] (CH)
106-97-8	203-448-7	n-Butane	800 [ml/m ³ (ppm)] 1900 [mg/m ³] (CH)
74-98-6	200-827-9	Propane	1000 [ml/m ³ (ppm)] 1800 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 4000 Court terme(mg/m ³) 7200 (CH)
106-97-8	203-448-7	n-Butane	800 [ml/m ³ (ppm)] 1900 [mg/m ³] (F)
106-99-0	203-450-8	1,3-Butadien	1 [ml/m ³ (ppm)] 2,2 [mg/m ³] Bold type: Restrictive statutory limit values (F)

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection des mains

gants (résistants aux solvants)

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Étant donné que le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux gant n'est pas prévisible et doit donc être vérifiée avant utilisation.

Le choix d'un gant approprié dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre

In case of spray contact: glove material chloroprene rubber, layer thickness: ≥ 0.5 mm, breakthrough time: ≥ 120 min



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lubrification à sec par céramique

Date d'édition 20.03.2026
Date d'exécution 12.03.2026
Version 10.2 (fr)
remplace la version de 26.02.2026 (10.1)

Protection corporelle:

Vêtement de protection

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:
ventilation insuffisante

Appareil de protection respiratoire approprié:
en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre A/P2

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Aérosol

Couleur

incolore
limpide

Odeur

comme:
Alcool

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	env. 78 °C pression 1013 mbar		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité 10.9 Vol-%		(Propan)
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité 1.5 Vol-%		(Propan)
Point éclair	env. -104 °C		(Propan)
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
pH	dans l'état fourni env. 7.5 (20°C)		neutre
Viscosité	non déterminé		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible en toutes proportions



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lubrification à sec par céramique

Date d'édition 20.03.2026
Date d'exécution 12.03.2026
Version 10.2 (fr)
remplace la version de 26.02.2026 (10.1)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	env. 60 hPa (20°C)		
Densité et densité relative	env. 0.82 g/cm ³ (20°C) pression 1013 mbar		données se rapportant à la phase liquide
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Le récipient est sous pression. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50°C. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer
Formation de vapeurs/gaz facilement inflammables.

10.5 Matières incompatibles

Comburent, fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	> 5000 mg/kg Espèce Rat		Les données se rapportent au composant principal.
Toxicité dermique aiguë	> 2000 mg/kg Espèce Rat		Les données se rapportent au composant principal.
Toxicité inhalatrice aiguë	> 20000 mg/L Espèce Rat Temps d'exposition 4 h		Les données se rapportent à la composante principale.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lubrification à sec par céramique

Date d'édition 20.03.2026
Date d'exécution 12.03.2026
Version 10.2 (fr)
remplace la version de 26.02.2026 (10.1)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
non irritant.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Irritant.		

Sensibilisation respiratoire

non déterminé

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.			Expériences issues de la pratique

Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé

Cancerogénité

non déterminé

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé

Danger par aspiration

non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Il ne contient aucune substance active sur le système endocrinien ayant des effets nocifs.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	CL50: > 8100 mg/L Espèce Leuciscus idus (aunée dorée) Durée du test 48 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lubrification à sec par céramique

Date d'édition 20.03.2026
Date d'exécution 12.03.2026
Version 10.2 (fr)
remplace la version de 26.02.2026 (10.1)

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	EC50 > 9000 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h	OCDE	
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	CE 10 > 6500 mg/L Espèce Pseudomonas putida Durée du test 16 h		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation			Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.
La dégradabilité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lubrification à sec par céramique

Date d'édition 20.03.2026
Date d'exécution 12.03.2026
Version 10.2 (fr)
remplace la version de 26.02.2026 (10.1)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
140603 *	autres solvants et mélanges de solvants

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Recycler les emballages des marchandises selon le système allemand DSD (Duales System Deutschland).

Remarque

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950	ONU 1950	ONU 1950
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	AEROSOLS	Aerosols, flammable
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

For further information, see point 14.7 below.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Bulk cargo transport in accordance with Annex II of the MARPOL Convention and the IBC Code.
The cargo is not transported as bulk cargo.

Modes de transport

No data available

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Étiquette de danger	2.1
Code de classification	5F
Groupe d'emballage	-
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	1 L



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lubrification à sec par céramique

Date d'édition 20.03.2026
Date d'exécution 12.03.2026
Version 10.2 (fr)
remplace la version de 26.02.2026 (10.1)

Dispositions particulières 190, 327, 344, 625
Code de restriction en tunnel D

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies AEROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport 2.1
Groupe d'emballage -
Dangers pour l'environnement Non
Quantité limitée (LQ) 1 L
Polluant marin Non
EmS F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies Aerosols, inflammable
Classe(s) de danger pour le transport 2.1
Groupe d'emballage -
Dangers pour l'environnement Non

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

autres réglementations (UE)

À observer:

Directive aérosol (75/324/CEE)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Directives nationales

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Lubrification à sec par céramique

Date d'édition	20.03.2026
Date d'exécution	12.03.2026
Version	10.2 (fr)
remplace la version de	26.02.2026 (10.1)

Abréviations et acronymes

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
VOC: Composés organiques volatils
vPvB: très persistantes et très bioaccumulables
OECD: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OEL: Valeur limite au poste de travail (UE)
Aérosol 1: Aérosols, Catégorie 1
Muta. 1B: Mutagènes sur les cellules germinales, Sub-catégorie 1B
Carc. 1A: Cancérigène, Catégorie 1A

Références littéraires et sources importantes des données

La classification du mélange est basée sur les résultats de la méthode de calcul (méthode conventionnelle) de VO 1272/2008. Selon l'expérience du fabricant, il existe des dangers au-delà de l'étiquetage nicht zu erwarten.

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Berechnungsmethode auf Basis von Prüfdaten

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente